

HD
3646
C3
A3614



**Expansion
Économique
Régionale**

**Regional
Economic
Expansion**

RAPPORT SUBVENTIONS AU DÉVELOPPEMENT RÉGIONAL

DEPT. OF REGIONAL ECONOMIC EXPANSION
LIBRARY
AUG 22 1973
OTTAWA
BIBLIOTHÈQUE
MIN. DE L'EXPANSION ÉCONOMIQUE RÉGIONALE

Juin 1973

MINISTÈRE DE L'EXPANSION ÉCONOMIQUE RÉGIONALE

RAPPORT AU PARLEMENT SUR L'ADMINISTRATION DES SUBVENTIONS AU
DÉVELOPPEMENT AUX TERMES DE LA LOI SUR LES SUBVENTIONS
AU DÉVELOPPEMENT RÉGIONAL ET DE L'ARTICLE 10 DE LA LOI SUR
LE MINISTÈRE DE L'EXPANSION ÉCONOMIQUE RÉGIONALE
POUR LE MOIS DE JUIN 1973

TABLE DES MATIÈRES

	<u>PAGE</u>
INTRODUCTION	2
PARTIE I <u>RÉSUMÉ DES DONNÉES STATISTIQUES</u>	7
Dossier des demandes et des offres	
Tableau 1 - Demandes de subventions	9
Tableau 2 - Demandes de garanties de prêts	10
PARTIE II <u>REVUE MENSUELLE DES SUBVENTIONS</u>	11
Détails concernant les offres acceptées, et les offres acceptées et ultérieurement révisées, déclinées ou retirées.	
Tableau 3 - Subventions	12
PARTIE III <u>REVUE MENSUELLE DES OFFRES DE GARANTIES</u> <u>DE PRÊTS ACCEPTÉES</u>	29
Détails concernant les offres acceptées, et les offres acceptées et ultérieurement révisées, déclinées ou retirées.	
Tableau 4 - Garanties de prêts	30
PARTIE IV <u>DÉFINITIONS</u>	31

INTRODUCTION

La Loi sur les subventions au développement régional et la Loi sur le ministère de l'Expansion économique régionale prévoient divers stimulants à l'appui de l'implantation, la modernisation ou l'agrandissement d'entreprises de fabrication et autres genres d'établissements. Ces stimulants, offerts sous forme de subventions ou de garanties de prêts, sont un moyen d'accroître ou de conserver les occasions d'emploi dans les régions et les zones que le gouverneur en conseil a désignées pour y favoriser l'expansion économique et le relèvement social à l'aide de mesures spéciales.

On peut obtenir des exemplaires des statuts et règlements pertinents de même que diverses brochures traitant des mécanismes administratifs qui régissent l'octroi de subventions et de garanties de prêts en s'adressant à la Division de l'information du ministère de l'Expansion économique régionale.

Le présent rapport mensuel, disponible au public, offre au Parlement les plus récents renseignements touchant l'application du programme d'aide au développement régional. Il renferme un résumé des données statistiques touchant les mesures administratives prises depuis la mise en vigueur du programme jusqu'à la fin du mois en cause, accompagné d'une revue des éléments essentiels se rapportant à chacune des offres d'aide acceptées au cours du même mois.

Les stimulants industriels sont offerts dans de vastes régions ainsi que dans des zones spéciales désignées par le gouvernement fédéral, à la suite de consultations avec les administrations provinciales.

Les régions désignées englobent de vastes secteurs du pays tandis que les zones spéciales, au nombre de 23, constituent des centres névralgiques de développement éventuel plus restreints. On trouvera à la page 6 une carte des régions désignées et des zones spéciales.

Le montant d'une subvention peut varier, dans les limites prescrites, afin de répondre aux exigences d'un projet donné. Dans le cas d'une nouvelle usine ou de l'agrandissement d'un établissement existant en vue de permettre la fabrication d'un nouveau produit, la subvention est fondée sur le coût d'immobilisation approuvé et, s'il y a lieu, sur le nombre d'emplois devant être créés. Dans le cas de la modernisation ou de l'agrandissement d'une usine qui n'implique pas de nouveau produit, seul le coût d'immobilisation approuvé est pris en considération.

Comme l'indique le tableau suivant, le montant maximal de la subvention peut varier suivant l'endroit et le genre de projet:

Endroit	Genre de projet	
	Modernisation ou agrandissement	Nouvelle usine ou agrandissement en vue d'un nouveau produit
Région A (Provinces de l'Atlantique)	30 p. 100 du coût d'immobilisation admissible	35 p. 100 du coût d'immobilisation, plus \$7,000 par emploi direct admissible créé.
Région B (Régions désignées normales)	20 p. 100 du coût d'immobilisation admissible	25 p. 100 du coût d'immobilisation, plus \$5,000 par emploi direct admissible créé.
Région C* (Régions désignées spéciales - sud-ouest du Québec et sud-est de l'Ontario)	10 p. 100 du coût d'immobilisation admissible	10 p. 100 du coût d'immobilisation, plus \$2,000 par emploi direct admissible créé.

*Au 30 juin 1973, date finale du présent rapport, la Région C ne bénéficie plus du programme de subventions au développement régional. Toutefois, la Région C demeure désignée jusqu'au 31 décembre 1973 à l'égard des garanties de prêts pour projets commerciaux.

Suivant les dispositions de la Loi sur les subventions au développement régional, le montant maximal d'une subvention peut atteindre \$30,000 par emploi direct admissible créé ou la moitié du capital affecté à l'entreprise.

Dans le cas des stimulants industriels offerts en vertu des dispositions touchant les "zones spéciales" de la Loi sur le ministère de l'Expansion économique régionale, on n'a pas fixé de montants maximaux. Toutefois, en pratique, les normes prévues dans la Loi sur les subventions au développement régional sont généralement appliquées lorsque cette mesure administrative est jugée appropriée.

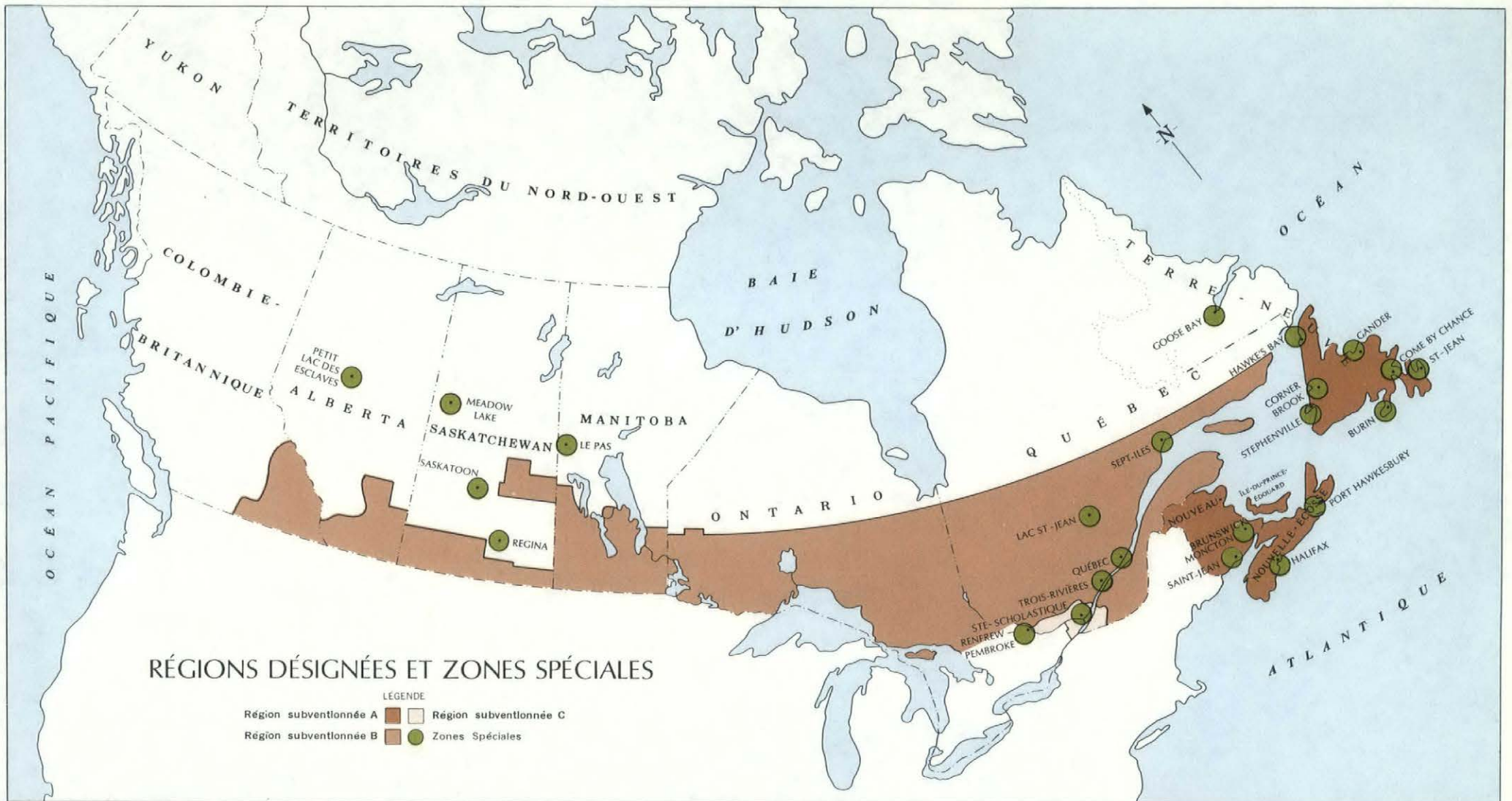
Les garanties de prêts, dont le but est d'atténuer les difficultés qu'éprouvent les investisseurs à obtenir des fonds sous forme de prêts pour effectuer des placements dans les régions à faible croissance, ne peuvent dépasser 90 p. 100 du montant global avancé par un prêteur plus les intérêts, ou 72 p. 100 du coût d'immobilisation total.

A compter de mars 1973, une revue générale du dossier de toutes les offres d'aide financière acceptées viendra s'ajouter aux rapports mensuels, à la fin de chaque année financière.

Bien que les pratiques administratives diffèrent quelque peu selon que l'aide financière est octroyée en vertu de la Loi sur les subventions au développement régional ou de la Loi sur le ministère de l'Expansion économique régionale, la terminologie utilisée dans le présent rapport est la même dans les deux cas. C'est ainsi qu'aux termes de la Loi sur les subventions au développement régional, des lettres sont utilisées pour offrir l'aide

financière alors qu'en vertu de la Loi sur le ministère de l'Expansion économique régionale, des projets d'entente servent à la même fin. Pour simplifier le rapport, la même expression, soit "offres faites", sert à décrire les deux moyens. La dernière section du rapport, intitulée "Définitions", traite en outre de plusieurs autres points techniques d'une certaine importance.

En conclusion, il convient de noter que les demandes d'aide et les documents à l'appui renferment un grand nombre de renseignements qui, du point de vue commercial, doivent demeurer confidentiels. En raison de la ligne de conduite adoptée en ce sens par le Ministère, ce dernier ne peut dévoiler certaines données. Pour la même raison, le Ministère ne rapporte pas la réception d'une demande quelconque avant et à moins qu'elle ne résulte en une offre d'aide acceptée. Cette ligne de conduite est conforme aux buts et objectifs du programme qui est de favoriser les investissements de capitaux dans les régions désignées et les zones spéciales du Canada.



PUBLIÉE 1973
 SOUS-SECTION DE LA CARTOGRAPHIE
 DIVISION DE L'INFORMATION



**Expansion
 Économique
 Régionale** **Regional
 Economic
 Expansion**

PARTIE I - RÉSUMÉ DES DONNÉES STATISTIQUES

Dans la présente partie du rapport, on trouve deux tableaux de données statistiques sur différents aspects du programme d'aide au développement régional.

Le premier tableau, qui se rapporte aux subventions, établit le dossier des demandes reçues et des offres faites à la fin de juin 1973.

Le tableau indique entre autres:

- (1) qu'au cours du mois de juin, 220 demandes ont été reçues et 170 offres ont été faites;
- (2) que parmi les 8,128 demandes reçues depuis la mise en vigueur du programme, 4,494 ont été rejetées ou retirées et 3,167 ont donné lieu à des offres;
- (3) qu'en soustrayant le nombre d'offres périmées, retirées et refusées, le nombre net d'offres acceptées se chiffre à 2,271; et
- (4) qu'en regard des obligations que représente le nombre net d'offres acceptées (2,271), des versements partiels ont été faits dans 1,062 cas et des versements définitifs dans 136 cas.

Les estimations faites au moment où les subventions ont été offertes et les redressements apportés par suite de changements aux projets en cause donnent les chiffres cumulatifs suivants, en ce qui a trait au nombre net d'offres acceptées:

- coûts d'immobilisation admissibles: \$1,842 millions;
- nombre prévu de nouveaux emplois directs: 94,560; et
- montant global des subventions: \$371.3 millions.

A ce jour, le montant total effectivement versé en subventions atteint \$112.4 millions.

Le deuxième tableau se rapporte aux garanties de prêts; il établit le dossier des demandes reçues et des offres faites à la fin de juin 1973.

Il indique notamment qu'au cours de juin, 9 demandes ont été reçues, et 2 offres ont été faites.

TABLEAU 1

DEMANDES DE SUBVENTIONS

DOSSIER DES DEMANDES ET DES OFFRES - JUIN 1973

	<u>Mois</u>	<u>Année financière en cours</u>	<u>Depuis la mise en vigueur à ce jour</u>
<u>DEMANDES</u>			
Demandes reçues	220	619	8,128
Demandes retirées	126	275	2,544
Demandes rejetées	96	222	1,950
Offres faites	170	325	3,167
<u>OFFRES FAITES</u>			
Offres faites	170	325	3,167
Offres périmées	6	12	157
Offres déclinées	5	13	231
Offres acceptées	97	216	2,594
<u>OFFRES ACCEPTÉES</u>			
Offres acceptées	97	216	2,594
Offres acceptées, déclinées ou retirées	18	51	323
Nombre net d'offres acceptées	79	165	2,271
<u>NOMBRE NET D'OFFRES ACCEPTÉES</u>			
Nombre net d'offres acceptées	79	165	2,271
Aucun versement effectué	-	-	1,073
Versement partiel effectué	14	187	1,062
Dernier versement effectué	8	29	136

TABLEAU 2

DEMANDES DE GARANTIES DE PRÊTSDOSSIER DES DEMANDES ET DES OFFRES - JUIN 1973

	<u>Mois</u>	<u>Année financière en cours</u>	<u>Depuis la mise en vigueur à ce jour</u>
<u>DEMANDES</u>			
Demandes reçues	9	19	235
Demandes retirées	2	12	103
Demandes rejetées	1	8	68
Offres faites	2	3	32
<u>OFFRES FAITES</u>			
Offres faites	2	3	32
Offres périmées	-	1	3
Offres déclinées	-	-	2
Offres acceptées	2	4	25
<u>OFFRES ACCEPTÉES</u>			
Offres acceptées	2	4	25
Offres acceptées, déclinées ou retirées	-	1	3
Nombre net d'offres acceptées	2	3	22
<u>NOMBRE NET D'OFFRES ACCEPTÉES</u>			
Nombre net d'offres acceptées	2	3	22
Garanties en vigueur	1	2	8

PARTIE II - REVUE MENSUELLE DES SUBVENTIONS

La deuxième partie se compose du tableau 3. Il s'agit d'une liste, par ordre alphabétique, de toutes les offres faites au cours du mois de juin:

- (1) offres acceptées;
- (2) offres acceptées et ultérieurement révisées; et
- (3) offres acceptées et ultérieurement déclinées ou retirées.

Le mois et l'année du plus récent rapport touchant les offres acceptées mais ultérieurement révisées, déclinées ou retirées sont indiqués entre parenthèses sous le nom de la société. Seules les données révisées sont indiquées.

On a utilisé des abréviations pour donner les détails touchant le "genre de projet". Dans la partie IV du présent rapport, les abréviations utilisées ici sont expliquées en détail.

- N.U. - Nouvelle usine
- A.N.P. - Agrandissement en vue d'un nouveau produit
- A - Agrandissement
- M - Modernisation
- N.E.C. - Nouvel établissement commercial

TABLEAU 3

SUBVENTIONS

RENSEIGNEMENTS SUR LES OFFRES ACCEPTÉES AINSI QUE SUR LES OFFRES
ACCEPTÉES ET ULTÉRIEUREMENT RÉVISÉES, DÉCLINÉES OU RETIRÉES DURANT LE MOIS DE JUIN 1973

OFFRES ACCEPTÉES

<i>Compagnie</i>	<i>Emplacement</i>	<i>Produit ou transformation</i>	<i>Genre de projet</i>	<i>Coût admissible prévu</i>	<i>Nombre prévu de nouveaux emplois directs</i>	<i>Offre faite</i>	<i>Montant approximatif de la subvention</i>
1. Action Knitting Mills Ltd.	Montréal, P.Q.	Chandails tricotés pour dames	N.U.	\$ 247,000	48	5% plus \$300 par emploi admissible (45)	\$ 25,850
2. Aldo Aliments Congelés Ltée	Saint-Eustache, P.Q.	Aliments congelés	N.U.	\$ 60,350	9	10% plus \$1,200 par emploi admissible (8)	\$ 15,635
3. Art Textiles Acadia Ltd.	Lunenburg, N.-É.	Couture et tissage	A	\$ 88,000	12	30%	\$ 26,400
4. Arvin Special Machinery Limited	Chatham, N.-B.	Pièces usinées	N.U.	\$ 393,000	25	15% plus \$4,000 par emploi admissible (25)	\$ 158,950
5. B.S.C. Printers Limited	Gander, T.-N.	Imprimerie	N.U.	\$ 53,250	3	30%	\$ 15,975
6. B. & R. Choinière Ltée	Sainte-Thérèse-Ouest, P.Q.	Machines aratoires	N.U.	\$ 455,000	162	10% plus \$750 par emploi admissible (138)	\$ 149,000
7. Ben Hokum and Son Ltd.	North Algoma Township, Ont.	Bois d'oeuvre	M	\$ 163,500	30	20%	\$ 32,700

OFFRES ACCEPTÉES

<i>Compagnie</i>	<i>Emplacement</i>	<i>Produit ou transformation</i>	<i>Genre de projet</i>	<i>Coût admissible prévu</i>	<i>Nombre prévu de nouveaux emplois directs</i>	<i>Offre faite</i>	<i>Montant approximatif de la subvention</i>
8. Ben Hokum and Son (Quebec) Limited	Clarendon Township, P.Q.	Bois d'oeuvre	N.U.	\$ 557,000	55	10% plus \$2,000 par emploi admissible (55)	\$ 165,700
9. Bercotec Inc.	Montréal, P.Q.	Bases pour chariots de métal et de chrome et lits hydrauliques (matériel hospitalier)	A.N.P.	\$ 71,500	29	5% plus \$500 par emploi admissible (25)	\$ 16,075
10. Bishop Manufacturing Ltd.	Bishopton, P.Q.	Cercueils	A.M.	\$ 137,000	22	20%	\$ 27,400
11. Bonbons Sagoine Candy Ltée	Grande-Anse, N.-B.	Bonbons	N.U.	\$ 104,800	8	20% plus \$2,500 par emploi admissible (8)	\$ 40,960
12. Boucherie Roy Inc.	Verdun, P.Q.	Préparation de viande	A	\$ 45,000	8	10%	\$ 4,500
13. Boulangerie R. Langlais & Fils Ltée	Gaspé, P.Q.	Pains et pâtisseries	A	\$ 50,000	4	20%	\$ 10,000
14. Burlington Industries (Canada) Limited	Granby, P.Q.	Tressage de fils en nylon brut	A.N.P.	\$ 544,000	25	10% plus \$1,000 par emploi admissible (25)	\$ 79,400
15. Canada Packers Limited	Upper Canard, N.-É.	Traitement de viande de volaille	A	\$ 655,000	24	15%	\$ 98,250

OFFRES ACCEPTÉES

<i>Compagnie</i>	<i>Emplacement</i>	<i>Produit ou transformation</i>	<i>Genre de projet</i>	<i>Coût admissible prévu</i>	<i>Nombre prévu de nouveaux emplois directs</i>	<i>Offre faite</i>	<i>Montant approximatif de la subvention</i>
16. Charlton-Leslie Engineering Ltd.	Saint-Jean, N.-B.	Tuyaux de métal et raccords	N.U.	\$ 358,000	58	20% plus \$3,500 par emploi admissible (58)	\$ 274,600
17. Clifford C. Long and Sons Limited	White Rock, N.-É.	Bois d'oeuvre vert	M	\$ 87,500	2	30%	\$ 26,250
18. Collins & Aikman Limited	Farnham, P.Q.	Tapis pour véhicules automobiles	A.M.	\$1,005,000	13	8%	\$ 80,400
19. Delta Clothing Inc.	Sainte-Thérèse-de-Blainville, P.Q.	Couture de vêtements	A	\$ 100,000	46	10%	\$ 10,000
20. Dominion Foam Corporation	Saint-Léonard, P.Q.	Mousse de polyuréthane	A	\$ 638,500	45	8%	\$ 51,080
21. Donald E. Beckett Ltd.	Martinon, N.-B.	Bois d'oeuvre	N.U.	\$ 161,300	11	10% plus \$2,000 par emploi admissible (11)	\$ 38,130
22. Driam Pipes Quebec Ltd.	Saint-Hubert, P.Q.	Tuyaux d'acier	N.U.	\$ 165,000	23	10% plus \$1,300 par emploi admissible (21)	\$ 43,800
23. Duchesne et Fils Ltée	Yamachiche, P.Q.	Treillis métalliques	N.U.	\$ 824,000	23	20% plus \$3,500 par emploi admissible (23)	\$ 245,300

OFFRES ACCEPTÉES

<i>Compagnie</i>	<i>Emplacement</i>	<i>Produit ou transformation</i>	<i>Genre de projet</i>	<i>Coût admissible prévu</i>	<i>Nombre prévu de nouveaux emplois directs</i>	<i>Offre faite</i>	<i>Montant approximatif de la subvention</i>
24. Elast-O-Flex Inc.	Sainte-Hénédine, P.Q.	Chenilles de motoneiges	N.U.	\$ 227,200	25	10% plus \$2,500 par emploi admissible (25)	\$ 85,220
25. Electro-Knit Fabrics (Canada) Ltd.	Mont-Royal, P.Q.	Tricots, teinture et finition de tissus	N.U.	\$2,530,000	296	10% plus \$1,500 par emploi admissible (125)	\$ 440,500
26. Enseignes Raymond Inc.	Vanier, P.Q.	Moulage du plastique	A.N.P.	\$ 38,736	3	15%	\$ 5,810
27. Eurocan Plastics Inc.	Trois-Rivières, P.Q.	Produits en matière plastique pour usage industriel	N.U.	\$ 333,000	47	20% plus \$1,000 par emploi admissible (47)	\$ 113,600
28. Foam-Form (Manitoba) Limited	Selkirk, Man.	Formes de construction en polystyrène	N.U.	\$ 200,000	10	15% plus \$2,100 par emploi admissible (9)	\$ 48,900
29. Fonderie Magog Ltée	Magog, P.Q.	a) Fonte grise b) Acier inoxydable et fontes alliées	a) A.M. b) A.N.P.	a) \$1,037,880 b) \$ 147,120	a) 28 b) 13	a) 20% b) 25% plus \$5,000 par emploi admissible (13)	a) \$ 207,576 b) \$ 101,780
30. G.C. Knitting Inc.	La Providence, P.Q.	Chandails athlétiques	N.U.	\$ 368,000	73	10% plus \$650 par emploi admissible (64)	\$ 78,400

OFFRES ACCEPTÉES

<i>Compagnie</i>	<i>Emplacement</i>	<i>Produit ou transformation</i>	<i>Genre de projet</i>	<i>Coût admissible prévu</i>	<i>Nombre prévu de nouveaux emplois directs</i>	<i>Offre faite</i>	<i>Montant approximatif de la subvention</i>
31. Galt Equipment Limited	Candiac, P.Q.	Appareils de réfrigération	A.N.P.	\$ 106,000	29	8% plus \$800 par emploi admissible (23)	\$ 26,880
32. Grenache Inc.	Saint-Damien, P.Q.	Brevages congelés et jus	A.M.	\$ 350,000	15	10%	\$ 35,000
33. H.N. Biron & Fils Inc.	Nicolet, P.Q.	Bas	A.M.	\$ 196,000	16	15%	\$ 29,400
34. Ideal Builders Hardware Corporation	Lasalle, P.Q.	Moules et placage d'articles en acier et en zinc	N.U.	\$ 630,000	30	7% plus \$1,500 par emploi admissible (28)	\$ 86,100
35. Impressions Créatives 4 Limitée	Montréal, P.Q.	Imprimerie	A	\$ 74,000	4	10%	\$ 7,400
36. Industries Maibec Inc.	Saint-Pamphile, P.Q.	Bardeaux de cèdre	A	\$ 130,000	20	15%	\$ 19,500
37. J.W. Hiscock Sons Limited	Brigus, T.-N.	Traitement du poisson	A	\$ 95,000	16	30%	\$ 28,500
38. Jace Tapes Incorporated	Saint-Hyacinthe, P.Q.	Fermetures éclair	A	\$ 389,000	19	8%	\$ 31,120
39. Jarvis Clark Company Limited	North Bay, Ont.	Machinerie pour l'industrie minière	A	\$ 929,000	80	15%	\$ 139,350

OFFRES ACCEPTÉES

<i>Compagnie</i>	<i>Emplacement</i>	<i>Produit ou transformation</i>	<i>Genre de projet</i>	<i>Coût admissible prévu</i>	<i>Nombre prévu de nouveaux emplois directs</i>	<i>Offre faite</i>	<i>Montant approximatif de la subvention</i>
40. Jay-Dee Products Ltd.	Winnipeg, Man.	Tissu à la verge écussonné et brodé	A	\$ 75,680	33	20% plus \$700 par emploi admissible (14)	\$ 24,930
41. Jimmy's Sportswear Inc.	Montréal, P.Q.	Vêtements pour dames	A.M.	\$ 37,050	18	10%	\$ 3,705
42. L. D'Amour Inc.	Montréal-Nord, P.Q.	Étagères métalliques et boîtes métalliques pour éclairage fluorescent	A	\$ 148,000	17	10%	\$ 14,800
43. Cie de Bois Gérard Côté Inc.	Ville Saint-Georges, P.Q.	Bois d'oeuvre	N.U.	\$1,627,050	67	15% plus \$2,500 par emploi admissible (67)	\$ 411,558
44. Laiterie Etchemin Inc.	Lac Etchemin, P.Q.	Fromage	N.U.	\$ 117,176	8	15% plus \$2,000 par emploi admissible (8)	\$ 33,576
45. Lakeburn Lumber Limited	East Dieppe, N.-B.	Bois d'oeuvre	A.M.	\$ 73,691	1	30%	\$ 22,107
46. Aldège Landry	Dupuis Corner, N.-B.	Boîtes en bois	N.U.	\$ 31,200	3	30%	\$ 9,360
47. Langley Fruit Packers Limited	Montague, Î.-P.-É.	Légumes congelés	A	\$ 70,000	17	20%	\$ 14,000

OFFRES ACCEPTÉES

<i>Compagnie</i>	<i>Emplacement</i>	<i>Produit ou transformation</i>	<i>Genre de projet</i>	<i>Coût admissible prévu</i>	<i>Nombre prévu de nouveaux emplois directs</i>	<i>Offre faite</i>	<i>Montant approximatif de la subvention</i>
48. L'Annonciation Furniture Ltd.	L'Annonciation, P.Q.	Mobilier de chambre à coucher en bois	A.M.	\$ 131,000	11	15%	\$ 19,650
49. Le Fumoir Co. Ltd.	Crysler, Ont.	Produits de viande	N.U.	\$ 95,600	8	10% plus \$2,000 par emploi admissible (8)	\$ 25,560
50. Leisure Cedar Homes Construction Inc.	Laval, P.Q.	Maisons en bois de cèdre préoccupé	N.U.	\$ 135,000	34	5% plus \$500 par emploi admissible (26)	\$ 19,750
51. Les Chantiers de Chibougamau Ltée	Chibougamau, P.Q.	Bois d'oeuvre	A	\$ 363,846	10	15%	\$ 54,576
52. Les Installations Électriques Joslyn Ltée	Ville d'Anjou, P.Q.	Matériel électrique	N.U.	\$ 590,000	100	10% plus \$800 par emploi admissible (75)	\$ 119,000
53. Les Lainages Victor Ltée	Saint-Victor, P.Q.	Matériel et couvertures de laine	A	\$ 740,000	25	15%	\$ 111,000
54. Les Manufacturiers Warwick Ltée	Woburn, P.Q.	Bois d'oeuvre	N.U.	\$ 166,606	15	10% plus \$1,000 par emploi admissible (15)	\$ 31,660
55. Lullaby Products Incorporated	Ville d'Anjou, P.Q.	Bourrures, matelas et meubles pour enfants	N.U.	\$ 512,000	16	10%	\$ 51,200

OFFRES ACCEPTÉES

<i>Compagnie</i>	<i>Emplacement</i>	<i>Produit ou transformation</i>	<i>Genre de projet</i>	<i>Coût admissible prévu</i>	<i>Nombre prévu de nouveaux emplois directs</i>	<i>Offre faite</i>	<i>Montant approximatif de la subvention</i>
56. MacDonald & Fils Cie Ltée	Ville d'Anjou, P.Q.	Appareils de filtration et d'épuration des eaux	N.U.	\$ 41,400	6	10%	\$ 4,140
57. Maritime Steel and Foundries Ltd.	New Glasgow, N.-É.	Produits d'acier	A.M.	\$ 576,000	16	20%	\$ 115,200
58. Maurice Lamoureux Limitée	Saint-Isidore-de-Prescott, Ont.	Mirage des oeufs	N.U.	\$ 367,557	13	10%	36,756
59. Maxine Footwear Company Inc.	Montréal, P.Q.	Chaussures pour dames	N.U.	\$ 221,000	114	5% plus \$300 par emploi admissible (100)	\$ 41,050
60. Mercury Wire & Nail Co. Ltd.	Saint-Hyacinthe, P.Q.	Clous, fil clair et recuit	A	\$ 75,000	7	10%	\$ 7,500
61. Montrose Worsted Mills Inc.	Granby, P.Q.	Tissus (Worsted)	A	\$ 800,000	19	20%	\$ 160,000
62. Moulding Products Limited	Montréal, P.Q.	Moulages en matière plastique	A.N.P.	\$ 166,500	15	8% plus \$1,800 par emploi admissible (15)	\$ 40,320
63. N.B. Furniture Mfg. Co. Ltd.	Edmundston, N.-B.	Composantes et ameublement en bois	N.U.	\$1,084,665	105	20% plus \$2,500 par emploi admissible (105)	\$ 479,433

OFFRES ACCEPTÉES

<i>Compagnie</i>	<i>Emplacement</i>	<i>Produit ou transformation</i>	<i>Genre de projet</i>	<i>Coût admissible prévu</i>	<i>Nombre prévu de nouveaux emplois directs</i>	<i>Offre faite</i>	<i>Montant approximatif de la subvention</i>
64. Omer Roy & Fils Inc.	Saint-Donat, P.Q.	Tables de pique-niques et pièces pour meubles	N.U.	\$ 235,000	44	10% plus \$1,200 par emploi admissible (40)	\$ 71,500
65. M. R.B. Osmond	Gambo, T.-N.	Bois d'oeuvre fini	A.M.	\$ 157,000	6	30%	\$ 47,100
66. P.A. Gendron Inc.	Sainte-Rosalie, P.Q.	Tuyaux de béton	M	\$ 142,000	10	10%	\$ 14,200
67. P.E. Boucher Limitée	Ville Saint-Pascal, P.Q.	Produits de cuir	a) A b) A.N.P.	a) \$ 241,000 a) \$ 185,000	a) Néant b) 55	a) 10% b) 10% plus \$2,235 par emploi admissible (55)	a) \$ 24,100 b) \$ 141,425
68. Pentagon Chemicals Limited	Candiac, P.Q.	Aérosols et divers produits chimiques	A	\$ 180,000	8	8%	\$ 14,400
69. Peerless Paper Products Company	Saint-Laurent, P.Q.	a) Contenants en papier ondulé b) Produits de papier	a) A b) A.N.P.	a) \$ 123,000 b) \$ 50,000	a) 18 b) 6	a) 5% b) 5% plus \$1,000 par emploi admissible (6)	a) \$ 6,150 b) \$ 8,500
70. Phono-Sonic Radio Corporation	Saint-Lambert, P.Q.	Meubles pour appareils radio et stéréophoniques	N.U.	\$ 555,000	79	6% plus \$1,000 par emploi admissible (75)	\$ 108,300
71. Pioneer Cabinets Limited	Rivers, Man.	Cabinets de cuisine	N.U.	\$ 440,000	90	15% plus \$2,000 par emploi admissible (86)	\$ 238,000

OFFRES ACCEPTÉES

<i>Compagnie</i>	<i>Emplacement</i>	<i>Produit ou transformation</i>	<i>Genre de projet</i>	<i>Coût admissible prévu</i>	<i>Nombre prévu de nouveaux emplois directs</i>	<i>Offre faite</i>	<i>Montant approximatif de la subvention</i>
72. Placements M.G.B. Inc.	Valleyfield, P.Q.	Bateaux de croisière en fibre de verre	N.U.	\$ 102,750	17	5% plus \$1,500 par emploi admissible (16)	\$ 29,137
73. Pneus VSP Inc.	Saint-Léonard, P.Q.	Rechapage de pneus "Bandag"	N.U.	\$ 145,000	11	10% plus \$1,000 par emploi admissible (9)	\$ 23,500
74. Process Tank & Equipment Mfg. Ltd.	Notre-Dame-du-Bon-Conseil, P.Q.	Réservoirs de fibre de verre renforcé	N.U.	\$ 302,000	41	10% plus \$1,000 par emploi admissible (41)	\$ 71,200
75. Quebec Tools & Machine Works Ltd., Plate Works Ltd.	Saint-Laurent, P.Q.	Pièces de machinerie	A	\$ 435,000	13	10%	\$ 43,500
76. R.F.I. Industries Inc.	Montréal, P.Q.	a) Emballage pour cadeaux	a) A	a) \$ 112,500	a) 34	a) 10%	a) \$ 11,250
		b) Encre	b) A.N.P.	b) \$ 128,000	b) 9	b) 10% plus \$500 par emploi admissible (9)	b) \$ 17,300
77. R.S. Associates Ltd.	Saint-Laurent, P.Q.	Meubles en teck et en noyer et rembourrage	A	\$ 545,750	65	10%	\$ 54,575
78. M. Mario Sangiorgi	Saint-Bruno, P.Q.	Moteurs électroniques et accessoires pour machines à coudre	N.U.	\$ 600,000	126	10% plus \$500 par emploi admissible (109)	\$ 114,500

OFFRES ACCEPTÉES

<i>Compagnie</i>	<i>Emplacement</i>	<i>Produit ou transformation</i>	<i>Genre de projet</i>	<i>Coût admissible prévu</i>	<i>Nombre prévu de nouveaux emplois directs</i>	<i>Offre faite</i>	<i>Montant approximatif de la subvention</i>
79. Sawler Gardens Limited	Berwick, N.-É.	Traitement des légumes	A	\$ 57,000	4	30%	\$ 17,100
80. Septus Sutures Ltd.	Saint-Laurent, P.Q.	Matériel de sutures chirurgicales et autres produits connexes	N.U.	\$ 85,750	12	10% plus \$1,000 par emploi admissible (11)	\$ 19,575
81. Stadacona Lumber Division of Gillespie Holdings Ltd.	Winnipeg, Man.	Boîtes de bois, palettes et contenants à trois côtés	a) A.M. b) A.N.P.	a) \$ 77,000 b) \$ 12,000	a) 6 b) 6	a) 19% b) 19% plus \$2,200 par emploi admissible (6)	a) \$ 14,630 b) \$ 15,480
82. Standard Paper Box Ltd.	Montréal, P.Q.	Cartons ondulés	A	\$1,483,000	69	10%	\$ 148,300
83. St-Hubert Ornamental Inc.	Rivière-des-Prairies, P.Q.	Produits ornementaux	N.U.	\$ 120,000	18	8% plus \$1,400 par emploi admissible (12)	\$ 26,400
84. Strait Printing and Publishing Company Limited	Port Hawkesbury, N.-É.	Imprimerie commerciale	A	\$ 50,000	3	30%	\$ 15,000
85. Structural Foam Products Ltd.	Kirkland Lake, Ont.	Produit chimique pour préserver le bois	N.U.	\$ 155,012	9	15% plus \$2,000 par emploi admissible (9)	\$ 41,252
86. Tebbe Polymer Limited	Cornwall, Ont.	Résines à base de polyester et polyuréthane	N.U.	\$ 676,300	18	10% plus \$2,000 par emploi admissible (18)	\$ 103,630

OFFRES ACCEPTÉES

<i>Compagnie</i>	<i>Emplacement</i>	<i>Produit ou transformation</i>	<i>Genre de projet</i>	<i>Coût admissible prévu</i>	<i>Nombre prévu de nouveaux emplois directs</i>	<i>Offre faite</i>	<i>Montant approximatif de la subvention</i>
87. Techno-Colour Co. Ltd.	Montréal, P.Q.	Carton d'emballage coloré	A.N.P.	\$ 45,000	5	10%	\$ 4,500
88. Théo Ayotte & Fils Inc.	Amos, P.Q.	Bois d'oeuvre	A.M.	\$ 435,033	35	15%	\$ 65,254
89. Thor Foundry Limited	Winnipeg, Man.	Moulages en fonte grise et en aluminium	A.M.	\$ 170,000	15	15%	\$ 25,500
90. Torpedo Ltée	Lac Mégantic, P.Q.	a) Raquettes à neige	a) A	a) \$ 67,000	a) 51	a) 20%	a) \$ 13,400
		b) Ensemble de tables et chaises	b) A.N.P.	b) \$ 70,000	b) 10	b) 20% plus \$1,750 per emploi admissible (10)	b) \$ 31,500
91. Transeil Inc.	Saint-Paul-L'Ermitte, P.Q.	Connecteurs et raccords électriques	N.U.	\$ 140,000	19	10% plus \$800 per emploi admissible (16)	\$ 26,800
92. Valley Fabrication Inc.	Saint-Timothée, P.Q.	Cabines en acier léger avec dispositifs de sécurité	A.N.P.	\$ 189,200	34	8% plus \$1,000 per emploi admissible (30)	\$ 45,136
93. Veracon Inc.	Sherbrooke, P.Q.	Lentilles de contact	A.M.	\$ 290,290	23	15%	\$ 43,543

OFFRES ACCEPTÉES

<i>Compagnie</i>	<i>Emplacement</i>	<i>Produit ou transformation</i>	<i>Genre de projet</i>	<i>Coût admissible prévu</i>	<i>Nombre prévu de nouveaux emplois directs</i>	<i>Offre faite</i>	<i>Montant approximatif de la subvention</i>
94. Victoriaville Specialties Co. Ltd.	Victoriaville, P.Q.	Pièces composantes en matière plastique pour l'industrie du meuble	N.U.	\$ 767,335	79	15% plus \$2,000 par emploi admissible (79)	\$ 273,100
95. Wear-Well Garments Limited	Stellarton, N.-É.	Uniformes pour hôpitaux et industries commerciales	N.U.	\$ 124,000	6	30%	\$ 37,200
96. Western Feed Mills Ltd.	Regina, Sask.	Nourriture agglomérée pour animaux	N.U.	\$ 358,700	18	15% plus \$3,000 par emploi admissible (12)	\$ 71,805
97. Western Steel Span Buildings Ltd.	Winnipeg, Man.	Bâtiments préfabriqués en acier	N.U.	\$ 274,000	10	25%	\$ 68,500

OFFRES ACCEPTÉES ET ULTÉRIEUREMENT RÉVISÉES

<i>Compagnie</i>	<i>Emplacement</i>	<i>Produit ou transformation</i>	<i>Genre de projet</i>	<i>Coût admissible prévu</i>	<i>Nombre prévu de nouveaux emplois directs</i>	<i>Offre faite</i>	<i>Montant approximatif de la subvention</i>
1. C.M. McLean Limited (Nov. 1972)	New Annan, Î.-P.-É.	Transformation de fruits et de légumes	N.U.	\$2,581,000	159	20% plus \$5,000 par emploi admissible (159)	\$1,311,200
2. Canron Plastics Limited (Extruded Plastic Products Ltd.) (Août 1972)	Saint-Jacques-de- Montcalm, P.Q.	Raccords de tuyauterie en chlorure de polyvinyle	A.N.P.	\$ 668,500	26	8% plus \$1,500 par emploi admissible (26)	\$ 92,480
3. Compagnie de Papier Rolland Limitée (Avril 1973)	Saint-Jérôme, P.Q.	Papier pour offset	M	\$2,070,000	74	10%	\$ 207,000
4. Grande Anse Beverages (Janv. 1973)	Grande-Anse, P.Q.	Embouteillage de boissons gazeuses	A.M.	\$ 77,500	2	30%	\$ 23,250
5. Holiday Luggage Mfg. Co. Inc. (Sept. 1972)	Saint-Léonard, P.Q.	Valises	N.U.	\$1,148,800	142	10% plus \$1,500 par emploi admissible (115)	\$ 287,380
6. Interprovincial Steel and Pipe Corporation Ltd. (Nov. 1972)	Regina, Sask.	Acier	A	\$1,752,700	196	18%	\$ 315,486
7. Les Plastiques Bouchell Inc. (Janv. 1973)	Saint-Anselme, P.Q.	Articles en plastique	N.U.	\$ 199,500	52	15% plus \$1,000 par emploi admissible (52)	\$ 81,925
8. P. Bolduc & Fils Inc. (Mai 1972)	Val-Alain,	Panneaux pour maisons préfabriquées	M	\$ 48,000	Néant	15%	\$ 7,200

OFFRES ACCEPTÉES ET ULTÉRIEUREMENT RÉVISÉES

<i>Compagnie</i>	<i>Emplacement</i>	<i>Produit ou transformation</i>	<i>Genre de projet</i>	<i>Coût admissible prévu</i>	<i>Nombre prévu de nouveaux emplois directs</i>	<i>Offre faite</i>	<i>Montant approximatif de la subvention</i>
9. Regent Chocolates Limited (Mars 1973)	Saint-Hyacinthe, P.Q.	Chocolats spéciaux	A	\$1,000,000	50	10%	\$ 100,000
10. Roland Boulanger & Cie Ltée (Juil. 1972)	Warwick, P.Q.	Portes en métal	A.N.P.	\$ 118,512	13	15%	\$ 17,776
11. Trans World Record Corp. (Mars 1973)	Saint-Laurent, P.Q.	Disques et bandes magnétiques	N.U.	\$ 299,000	37	10% plus \$1,000 par emploi admissible (29)	\$ 58,900

OFFRES ACCEPTÉES ET ULTÉRIEUREMENT DÉCLINÉES OU RETIRÉES

<i>Compagnie</i>	<i>Emplacement</i>	<i>Produit ou transformation</i>	<i>Genre de projet</i>	<i>Coût admissible prévu</i>	<i>Nombre prévu de nouveaux emplois directs</i>	<i>Offre faite</i>	<i>Montant approximatif de la subvention</i>
1. Atlas Steel Company (Juin 1972)	Tracy, P.Q.						
2. Ben Hokum and Son (Quebec) Ltd. (Mai 1973)	Clarendon, P.Q.						
3. Cegelec Industrie Inc. (Sept. 1972)	Laprairie, P.Q.						
4. M. Gonzague Couture (Mai 1971)	Stratford Centre, P.Q.						
5. Emjay Plastics Ltd. (Sept. 1970)	Moose Jaw, Sask.						
6. Fiberfab Canada (1971) Ltd. (Sept. 1972)	Gimli, Man.						
7. Interfish Limited (Juil. 1971)	Stephenville, T.-N.						
8. L. Melanson Concrete Products Ltd. (Fév. 1972)	Saint-Anselme, N.-B.						
9. Lorette Mechanical Manufacturing (Avril 1970)	Lorette, Man.						
10. Olivax Electronic Manufacturing (Mars 1972)	Granby, P.Q.						

OFFRES ACCEPTÉES ET ULTÉRIEUREMENT DÉCLINÉES OU RETIRÉES

<i>Compagnie</i>	<i>Emplacement</i>	<i>Produit ou transformation</i>	<i>Genre de projet</i>	<i>Coût admissible prévu</i>	<i>Nombre prévu de nouveaux emplois directs</i>	<i>Offre faite</i>	<i>Montant approximatif de la subvention</i>
11. P.R. Auto Camp Ltée (Août 1972)	Terrebonne, P.Q.						
12. Pierfab Inc. (Août 1972)	Terrebonne, P.Q.						
13. Sanilit Limited (Fév. 1972)	Alexandria, Ont.						
14. Sklar Manufacturing Limited (Déc. 1971)	Mattawa, Ont.						
15. Trans Canada Enviro-Systems Limited (Marlex Enviro- Systems and Resources Limited (Déc. 1971)	Grand Forks, C.-B.						
16. Woodstock Wood Industries (Déc. 1972)	Woodstock, N.-B.						

PARTIE III - REVUE MENSUELLE DES OFFRES
DE GARANTIES DE PRÊTS ACCEPTÉES

La troisième partie se compose du tableau 4. Il s'agit d'une liste, par ordre alphabétique, des offres de garanties de prêts faites durant le mois de juin:

- (1) offres acceptées;
- (2) offres acceptées et ultérieurement révisées; et
- (3) offres acceptées et ultérieurement déclinées ou retirées.

Le mois et l'année du plus récent rapport touchant les offres acceptées mais ultérieurement révisées, déclinées ou retirées sont indiqués entre parenthèses sous le nom de la société. Seules les données révisées sont indiquées.

TABLEAU 4

GARANTIES DE PRÊTS

RENSEIGNEMENTS SUR LES GARANTIES DE PRÊTS ACCEPTÉES AINSI QUE SUR LES GARANTIES DE PRÊTS
ACCEPTÉES ET ULTÉRIEUREMENT RÉVISÉES, DÉCLINÉES OU RETIRÉES DURANT LE MOIS

OFFRES ACCEPTÉES

<i>Compagnie</i>	<i>Emplacement</i>	<i>Genre d'industrie</i>	<i>Coût admissible prévu</i>	<i>Nombre prévu de nouveaux emplois directs</i>	<i>Montant du prêt</i>	<i>Montant maximal de la garantie de prêts</i>
1. Arcom Systems Manufacturing Ltd.	Slave Lake, Alta	Éléments modulaires de construction	\$ 842,465	192	\$ 500,000	\$ 125,000
2. Continental Breweries Limited	Coteau Station, P.Q.	Brasserie	\$4,685,000	230	\$3,200,000	\$ 800,000

OFFRES ACCEPTÉES ET ULTÉRIEUREMENT RÉVISÉES

Néant

OFFRES ACCEPTÉES ET ULTÉRIEUREMENT DÉCLINÉES OU RETIRÉES

Néant

PARTIE IV - DÉFINITIONS

TERMES UTILISÉS DANS LA PARTIE I

Demande -- Il s'agit d'une soumission présentée, suivant les modalités approuvées, par un requérant demandant une aide au développement. Chaque demande est restreinte à un projet sur un seul emplacement. Toutefois, une demande peut être faite soit à l'égard d'une modernisation, d'un agrandissement, d'un agrandissement en vue d'un nouveau produit ou d'un établissement entièrement nouveau, soit à l'égard de certains de ces éléments réunis. Dans le cas d'une demande se rapportant à une combinaison de projets, le document est traité comme une seule demande tandis que chaque genre de projet est évalué séparément.

Reçue -- Il s'agit d'une demande qui a été remise au Ministère. La date de réception constitue la première date de contrôle et sert de point de repère pour déterminer les conditions "d'engagement antérieur" suivant la définition qu'en donnent la Loi et le Règlement sur les subventions au développement régional.

Retirée -- Demande dont le requérant sollicite le retrait après sa réception, avant ou pendant l'évaluation.

Rejetée -- Demande refusée, en vertu des dispositions des lois qui régissent l'administration du programme, parce que le projet en question est jugé non admissible, qu'il serait mis de l'avant sans l'attribution d'une aide financière ou qu'il ne contribuerait pas notablement à l'expansion économique et au relèvement social dans une région désignée ou une zone spéciale.

Offre faite -- Lorsqu'une demande a été évaluée et que le montant estimatif de la subvention ou de la garantie de prêt nécessaire pour assurer la mise en exploitation commerciale du projet a été établi, le requérant reçoit une offre de subvention, sous réserve de conditions précises. Pour les besoins du rapport et de la gestion, la date de l'offre constitue la deuxième date de contrôle.

Périmée -- Lorsque le requérant, ayant reçu une offre, ne retourne pas de document officiel d'acceptation dans les quatre-vingt-dix jours suivants, celle-ci devient périmée et le requérant en est averti. Le projet ne peut être considéré de nouveau que si le requérant présente une nouvelle demande.

Retirée -- Situation où une offre est annulée avant son acceptation, sur la foi de nouvelles données qui justifient ce rappel.

Déclinée -- Situation où le requérant refuse officiellement une offre de subvention.

Offre acceptée -- Une offre de subvention est acceptée lorsque le requérant en retourne une copie dûment signée dans les quatre-vingt-dix jours suivant sa réception. Le requérant convient en outre de respecter la dernière date devant marquer le début des travaux de construction.

Retirée -- Situation où le Ministère, avant d'avoir effectué un versement, découvre que des engagements contractuels se rapportant à un projet ont été pris avant la présentation de la demande ou que d'autres exigences légales n'ont pas été respectées, et prend les mesures nécessaires pour retirer l'offre en question.

Déclinée -- Situation où le requérant, après avoir accepté une offre, avertit officiellement le Ministère qu'il n'a pas l'intention de mettre son projet à exécution.

Aucun versement effectué -- Aucun montant ne peut être versé au requérant avant que l'établissement n'ait été officiellement déclaré "en exploitation commerciale" comme le définissent la Loi et le Règlement sur les subventions au développement régional. Une inspection des lieux et une vérification comptable doivent alors être effectuées par un fonctionnaire autorisé agissant au nom du Ministre.

Versement partiel effectué -- Situation où la mise en exploitation commerciale de l'établissement a été certifiée et où un ou plusieurs versements en rapport avec l'aide offerte ont été effectués mais non le dernier versement.

Dernier versement effectué -- Lorsque l'établissement a été en exploitation commerciale pendant la période prescrite, le Ministère effectue une dernière inspection. Si toutes les conditions précisées dans l'offre acceptée de même que dans la Loi et le Règlement pertinents ont été respectées, le dernier versement est alors effectué. Ce dernier versement ne peut être fait avant 24 mois suivant la date certifiée de mise en exploitation commerciale, lorsque le montant de l'aide est fondé uniquement sur le coût d'immobilisation approuvé, ou 36 mois lorsque le montant est fondé en partie sur le nombre d'emplois créés dans l'entreprise.

Application des termes aux garanties de prêts

Les définitions ci-dessus s'appliquent à la fois aux subventions et aux garanties de prêts. Dans le cas de ces dernières, aucun versement n'est évidemment effectué au requérant.

Lorsqu'il accorde une garantie de prêt, le Ministère conclut une entente avec le prêteur pour garantir le remboursement d'une partie du prêt consenti au requérant. Cette entente n'est entérinée que lorsque le requérant et le prêteur se sont entendus sur les conditions du prêt. L'offre originale faite au requérant par le Ministère se présente sous la forme d'une lettre d'intention, dont une copie est envoyée au prêteur éventuel. L'acceptation de la lettre d'intention par les deux parties constitue une "offre acceptée". Si le requérant ne réussit pas à obtenir son prêt, l'offre est alors "retirée". Si le requérant abandonne son projet ou obtient son prêt sans la garantie, l'offre est "déclinée". Une fois que le Ministère a effectivement conclu une entente avec le prêteur, la "garantie est en vigueur".

Le requérant d'une garantie de prêt s'acquitte de ses obligations d'emprunteur directement auprès du prêteur, diminuant ainsi la responsabilité éventuelle du Ministère.

TERMES UTILISÉS DANS LA PARTIE II

Société -- Il s'agit de la raison sociale ou du nom de la société identifiant le requérant au moment où il accepte une offre d'aide financière.

Emplacement -- Le nom de l'endroit est celui qui est utilisé par Statistique Canada pour indiquer l'emplacement géographique précis de l'usine ou de l'établissement.

Produit ou transformation -- Il s'agit de la nature du produit fabriqué ou du mode de transformation.

Genre de projet --

N.U. - Nouvelle usine - il s'agit d'un nouvel établissement, suivant la définition que donnent au terme "établissement" la Loi et le Règlement sur les subventions au développement régional.

A.N.P. - Agrandissement en vue d'un nouveau produit - il s'agit d'un agrandissement apporté à un établissement existant en vue d'y fabriquer ou transformer un produit non antérieurement fabriqué ou transformé par le requérant.

A - Agrandissement - il s'agit d'un agrandissement apporté à un établissement existant afin d'y accroître la production de produits déjà fabriqués ou transformés.

M - Modernisation - il s'agit de changements apportés à un établissement existant afin surtout de diminuer les coûts de production ou améliorer la qualité du produit.

N.E.C. - Nouvel établissement commercial - il s'agit d'un nouvel établissement implanté afin d'offrir un service plutôt que de fabriquer ou transformer un produit.

Coût admissible prévu -- Il s'agit du coût d'immobilisation d'un projet, suivant l'évaluation qui en a été faite par le Ministère sur la foi des renseignements fournis par le requérant, n'englobant que la partie admissible aux termes de la Loi et du Règlement sur les subventions au développement régional.

Nombre prévu de nouveaux emplois directs -- Il s'agit du nombre d'emplois devant être directement créés, suivant l'évaluation qui en a été faite par le Ministère sur la foi des renseignements fournis par le requérant.

Nombre d'emplois admissibles -- La Loi et le Règlement sur les subventions au développement régional définissent les conditions précises en vertu desquelles un stimulant relié à la création d'emplois peut être versé. Lorsqu'une offre de ce genre est faite, le Ministère évalue le nombre approximatif d'emplois admissibles devant être créés qui a été établi par le requérant. Ce nombre est indiqué dans l'offre comme étant le nombre d'emplois admissibles prévus et constitue l'estimation faite par le Ministère du nombre d'emplois sur lequel le versement sera fondé.

Offre faite -- L'offre faite établit les conditions devant régir les versements de la subvention. Elles sont exprimées en pourcentage du coût d'immobilisation admissible plus, le cas échéant, un montant par emploi direct admissible devant être créé. Les conditions sont fondées sur l'évaluation de la demande, faite par le Ministère.

Offre globale approximative -- Il s'agit de l'estimation, faite par le Ministère, du montant de la subvention susceptible d'être payée, en fonction de l'évaluation du projet.

Dans le présent rapport, le montant estimatif d'une subvention est constitué de l'estimation originale et des révisions officielles faites par la suite, ou des versements réels qui ont été effectués lorsque l'inspection définitive et le dernier versement ont eu lieu.

TERMES UTILISÉS DANS LA PARTIE III

Genre d'entreprise -- Description du produit fabriqué ou transformé.

Coût d'immobilisation prévu -- Il s'agit du coût d'immobilisation total relié à l'actif immobilisé, suivant l'évaluation qui en a été faite par le Ministère sur la foi des renseignements fournis par le requérant. Lorsque le projet est réalisé, ce chiffre est modifié au besoin, afin d'indiquer le montant réel investi.

Montant du prêt -- Valeur globale du prêt original devant être garanti.

Montant maximal de la garantie de prêt -- Montant initial de la garantie de prêt, exprimé en pourcentage du prêt total.

INDUSTRY CANADA/INDUSTRIE CANADA



135626

